

sentiment d'orgueil exagéré. M. Drapeau, non content d'avoir deviné juste, voulut encore renchéir sur la belle découverte documentaire de l'abbé Casgrain. Il publia une brochure où non seulement il établissait—ce qui fut de suite admis—que la Chapelle Champlain se trouvait à la Haute-Ville, mais il voulut encore en fixer le site précis. Cette tentative échoua misérablement (1).

Ce ne fut pas sans amertume que M. l'abbé Raymond Casgrain renonça à son idée première. Mise en présence de ces documents nouveaux, l'hypothèse que Laverdière et lui avaient si laborieusement imaginée ne pouvait plus se maintenir et croulait d'elle-même. Ces pièces officielles et authentiques remettaient tout en question et contraignaient les archéologues à reprendre le problème sur de nouvelles données. "Elles semblent, écrivait l'abbé Casgrain, elles semblent de nature à déconcerter plus d'une idée préconçue, à remettre en question certains faits qui paraissaient bien établis. Il est regrettable sans doute que ces documents ne viennent pas à l'appui des recherches qui ont été faites pour retrouver le tombeau de Champlain, qu'ils ébranlent même les convictions qu'on a pu se former après un examen consciencieux des pièces authentiques déjà connues. Cependant, nous n'avons pas cru inutile de faire connaître ces documents nouveaux dans l'intérêt de la vérité historique ; d'autres pourront s'y joindre plus tard qui finiront peut-être par résoudre définitivement cette question, l'une des plus difficiles et des plus étudiées de notre histoire."

On ne saura jamais trop admirer, dans cette circonstance, la sincérité, la loyauté, le désintéressement avec lesquels l'abbé Casgrain signalait au public, en 1875, ces documents authentiques inestimables.

---

(1) *La Question du Tombeau de Champlain*, par Stanislas Drapeau—Ottawa—Imprimerie du Canada, 1880 :

"Je place donc le Tombeau de Champlain dans l'angle ouest du cimetière de la montagne", etc., etc., page 17.

Mgr Henri Têtu, dans son bel ouvrage : *Histoire du Palais Episcopal de Québec*, a prouvé, de manière à défier toutes contradictions, que ce tombeau n'était autre chose qu'une voûte destinée à un tout autre usage que celui de sépulcre. C'était probablement un cellier ; la question se présenterait alors sous un aspect beaucoup plus réjouissant.